

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2018

Membres présents : M. CANTIN, J.P. CORDENOD, F. CHABERT, P. FAUVET, G. GAUGE, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, Y. LAURENT, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, A. MONCEL, P. PARE, C. PUVILLAND, M. PUDDU, G. RAMAKERS, JL REVEL, M. WIEL

Absents : E. STUTZ

Excusés : B. BARDET (pouvoir donné à F. MEUROU), L. CARON (pouvoir donné à A. MONCEL), F. BOUDOURESQUE, J.M. CURNILLON (pouvoir donné à R. MARECHAL), K. SUTTER, P. ROBIN

Secrétaire de séance : G. RAMAKERS

Convocation et affichage : 3 avril 2018

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu est approuvé. 2 abstentions pour absence.

Présentation du projet de rénovation de la mairie de Treffort

Madame le maire souhaite que le conseil valide le projet avant la réunion publique du 10 avril.

Elle présente les principales évolutions par rapport au projet précédent :

- place pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) sur le parvis
- modification du nombre d'ouvertures de la salle polyvalente
- réduction de la hauteur des ouvertures (2.95 m au lieu de 3.20 m)
- poutre unique pour l'extension (pas d'étais)

Le croquis des façades est commenté.

Puis les plans intérieurs :

1^{er} étage : services administratifs :

- bureau d'accueil avec salle d'attente au centre
- aile sud : 1 bureau urbanisme, 1 bureau pour le chargé d'opérations, 1 bureau pour le secrétariat général (2 personnes), le bureau du maire
- Aile nord : bureau des adjoints, sanitaires, cuisine ouvrant sur une salle de réunion

Rez de chaussée :

- l'entrée et la sortie seront toujours possibles sur l'ancien parvis. L'escalier central en pierre est maintenu en totalité
- salle des mariages (où auront lieu également les réunions du conseil municipal), avec 2 portes d'accès
- 2 salles de réunion ayant chacune un coin rangement et un point d'eau
- Sanitaires

Rez de jardin :

- entrée principale de la mairie en façade ouest donnant directement sur l'ascenseur
- accès à la salle polyvalente par une double porte d'une largeur de 1.60 mètre. Cette salle est prévue avec un traitement acoustique particulier, elle sera également dotée d'un plancher chauffant, d'une climatisation et d'un écran de projection.
- Office accessible par la façade nord par quelques marches ou par le monte-charge.
- La terrasse au-dessus de la salle polyvalente sera accessible par un escalier en libre accès. Elle sera équipée de garde-corps
- Vestiaire,
- Chaufferie avec silo (possibilité à l'étude de charger les plaquettes par le haut, ainsi que le vidage des cendres)
- Local archives
- Local Technique
- Local de ménage
- 1 salle de réunion de 45 m²
- Sanitaires

Le stationnement

La haie en bordure du jardin du médecin sera déplacée et une douzaine de places de parking sera créée à côté des garages. Un escalier sera prévu afin d'accéder directement à la mairie (suppression d'un garage)

Une place pour PMR sera matérialisée sur le parvis ouest avec un cheminement piétonnier permettant d'accéder à la mairie en toute sécurité.

Quelques places de stationnement seront également créées le long de la rue du champ de foire qui sera mise en sens unique (sens en montant). Les 15 places supprimées par le projet (côté ouest et Nord) seront donc compensées par la création de 24 emplacements (8 sur la rue, 12 à côté des garages et 4 sur le côté nord)

Aspect financier

Madame le maire rappelle au conseil le montant du projet de base qui avait été accepté lors du conseil du 23 novembre 2017 pour un montant de 1 525 000 € en phase APS.

A ce montant de base il convient de rajouter les surplus engendrés par les différentes demandes du conseil, à savoir :

Chaudière bois	+ 100 000 €
Rafrichissement salle polyvalente	+ 40 000 €
Traitement acoustique	+ 35 000 €
Béton désactivé salle polyvalente	+ 20 000 €
Place PMR	+ 10 000 €

Le montant total du marché en phase APD s'élève donc à 1 730 000 €

Les subventions attendues sont les suivantes :

- ✚Etat (DETR) / 150 000 € + 20 000 € pour la chaudière bois
- ✚Région : 50 000 € + 32 700 € pour la chaudière bois
- ✚Département : 150 000 €
- ✚Soit un total de subventions attendu de : 402 700 €

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité le programme de travaux pour un montant HT de 1 730 000 €. Il est en outre précisé que

c'est à partir du moment où la phase APD est acceptée que le maître d'œuvre s'engage économiquement (les offres ne devront pas dépasser 6% des montants annoncés en phase APD). Les honoraires de maîtrise d'œuvre sont également calculés sur le montant APD (pour rappel 11,35 % du montant des travaux).

Le projet sera présenté en réunion publique le 10 avril, en présence de l'architecte, du CAUE et de l'économiste.

Plaque commémorative monuments aux morts

Mme le maire informe le conseil qu'une plaque commémorative sera apposée sur le monuments aux morts de Treffort. Cette plaque gravée « Aux anciens combattants de l'ombre, déportés et résistants, de 1939-1945 » sera inaugurée lors de la cérémonie du 8 mai. Les frais ont été pris en charge par l'association des anciens combattants.

Etude de faisabilité – stratégie du camping

Madame le maire rappelle au conseil qu'une consultation a été lancée pour réaliser une étude de faisabilité afin d'explorer les différentes pistes de développement du camping et en particulier le remplacement des HLL. 4 propositions chiffrées ont été reçues et il a été décidé de retenir le cabinet Headlight pour un montant de 11 075 € HT. L'étude se déroulera sur 2 à 3 mois pour une prise de décision en septembre. Comme annoncé précédemment, une demande d'aide a été déposée à la Région pour le financement pour moitié de cette étude.

Tour des commissions :

Economie : la soirée des entrepreneurs a été une réussite.

Tourisme : les abords des sanitaires du camping sont terminés. La société Pic bois a été sollicitée pour remplacer les plans sur les panneaux de la commune.

Bâtiment : les travaux du bâtiment des services techniques avancent normalement.

Questions diverses

L'association VIS souhaiterait savoir si la commune souhaite prendre position sur les compteurs LINKY. Mme le maire indique qu'elle ne dispose pas d'informations récentes. Enedis avait l'intention d'organiser des réunions d'information pour les habitants. Le maire n'a aucun pouvoir décisionnaire sur le Linky.

Syndicat d'Electricité et de E-energie de l'Ain : lors de la dernière Assemblée générale, le quorum n'a pas été atteint. Une prochaine réunion est prévue le 13 avril. La société SOBECA est chargée du déploiement de la fibre optique : 151 prises sur Pressiat et 303 sur Treffort et Cuisiat seront créées d'ici fin 2018 (Plantaglay, le Haut des Mousserons, St Michel, Lucinges, les Grandes Rippes). L'ouverture du service aura lieu au cours du 1^{er} trimestre 2019. De nouveaux poteaux vont être installés.

Prochaines dates :

- ❖ 10 avril : réunion publique sur la mairie
- ❖ 17 avril : commission des impôts directs à 18h
- ❖ 18 avril : conférence sur l'agriculture d'hier et d'aujourd'hui, aux Mousserons, à 15h
- ❖ 22 avril : Printemps des arts à Chevignat
- ❖ 25 avril : rencontre avec la Frapna à 14h15
- ❖ 26 avril : prochain conseil municipal
- ❖ 27 avril : repas distributeurs bulletins
- ❖ 28 et 29 avril : exposition des sculptures de Michel Perroud et Robert Brunet de la saison d'hiver à Cuisiat (Presbytère et Musée). Certaines sculptures sont déjà exposées à la médiathèque.
- ❖ 29 avril : commémoration des déportés.
- ❖ 30 avril : concert à la salle des fêtes de Treffort : Séquence Brass Band à 20h15 (CRD : Jazz day).

Prochain conseil municipal : Le 26 avril 2018

La séance est levée à 22 H 00